Building our future together

The National Rural conference

Rural Action Plan

April 2001

Canada

Message from the Honourable Andy Mitchell

In April 2000, I had the privilege of hosting almost 500 Canadians from rural and remote communities at the National Rural Conference in Magog-Orford, Quebec.

The conference was held to follow up on the Rural Dialogue launched in 1998 and the National Rural Workshop held near Belleville, Ontario that year. The result of the dialogue and the workshop was the Federal Framework for Action in Rural Canada, with its 11 priorities. Since then, the federal government has continued to build on this framework as we make progress on rural issues.

At the National Rural Conference, participants used the framework as a starting point for discussions on community-led projects, and demonstrated, with exhibits and presentations, what they are doing in their communities. One common thread throughout the sessions was a strong youth component. Youth sent a clear message that they need to be empowered by having a voice in decisions that will affect their future.

The participants at the conference set out what they see as the key priorities for government action in rural and remote communities - a plan of action. In my closing remarks, I made a commitment to turn their priorities into a rural action plan to guide me over the next months.

The issues listed in this action plan identify the concerns that emerged at the conference. Examples of current government actions are also provided for each of the 11 priority areas. In addition, under the heading "Where do we go from here?" is a list of initiatives that are being put into action using existing government programs and programs under development. Throughout this process we will continue working cooperatively with all levels of government to provide a coordinated delivery of these initiatives as well as to ensure they are aware of citizens' concerns about issues under their jurisdiction.

Over the summer I shared a draft version of this action plan with conference participants to get their feedback and to make sure we had captured the essential points raised at Magog. Their comments have helped us ensure that this final Rural Action Plan accurately reflects rural concerns and I would like to express my sincere thanks to them for taking the time to provide their valuable feedback. Some issues that were raised at the conference, or in response to the proposed action plan, require new policy directions

and/or additional funding. I will raise these issues directly with my colleagues to determine how they could be addressed.

Since the conference, the Government of Canada has announced several key items of interest to rural Canadians. These include:

- a commitment of $175 million for grain roads, and the introduction of a package of reforms to the Canadian grain handling and transportation system;
- the development of seven new rural Smart Communities;
- the introduction of the Canadian Agricultural Rural Communities Initiative, which funds rural organizations, parnership projects, conferences and research;
- the provision of an additional $90 million over five years for Community Futures Development Corporations/Community Business Development Corporations; and
- new investments totalling $23.4 billion over five years to support federal/provincial/territorial agreements on Health Renewal and Early Childhood Development. These investments are for the benefit of all Canadians, including those living in rural and remote areas.

This Rural Action Plan is tangible evidence of the Government of Canada's commitment to work for a higher quality of life in rural and remote communities. I invite you to read it and share it with others in your community.

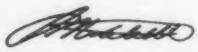

Andy Mitchell
Secretary of State (Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

Introduction

The Rural Action Plan outlines issues that emerged at the National Rural Conference of April 27-30, 2000 and lists examples of current government actions as well as the next steps the Government of Canada will take in response. The issues are organized around the 11 priority areas of the Federal Framework for Action in Rural Canada that was developed from the Rural Dialogue and the National Rural Workshop of 1998.

Participants at the National Rural Conference discussed progress on the framework over the last two years. They then made recommendations for what they saw as their key priorities and what was required as next steps for the government to undertake.

The Proposed Rural Action Plan was sent to all conference participants. They were asked to comment and to respond to the following three questions:

1. Have we identified the right issues?
2. Are the suggested next steps the right ones?
3. What next steps, if any, would you propose instead of or in addition to the ones suggested?

Overall, the reaction to the plan was positive. A strong majority of respondents agree that the correct issues have been identified and that the next steps are the right ones. Their comments have been taken into account in the final Rural Action Plan.

The federal government will continue working with rural Canadians to ensure the sustainability of rural communities and will report on progress in the second annual rural report to Parliament.

101-05191/

The Action Plan

Priority Area #1

Improve access to federal government programs and services for rural Canadians

Issue: The provision of government services on-line

Examples of what we are doing now:

The Government of Canada is working to ensure that rural and remote communities are connected to the information highway (see Priority #6). Concurrently, it is ensuring that information about its programs and services is available in various formats, including electronic.

- It has established 121 Service Canada sites, mostly in rural and small urban communities. Its Public Access Program includes a website, the 1-800 "O Canada" phone line, and other services.
- The government distributed "Your Guide to Government of Canada Programs and Services" to 2.3 million rural households in June 1999.

Where do we go from here?

1. Assess the existing Service Canada pilot projects. Share and apply the lessons learned from these projects more widely.
2. Roll out the $160 million Government On-line initiative to implement government transactions on line in a manner that ensures access to rural Canadians.
3. Develop an Internet gateway to provide rural and remote Canadians with one-stop access to federal programs and services, including a new on-line directory of key programs and services geared to the interests of rural and remote citizens.

Priority Area #2

Improve access to financial resources for rural business and community development

Issue: Provide funding for rural enterprises

Examples of what we are doing now:

- In the first part of the year 2000, the Government of Canada announced an increase in funding to Community Futures Development Corporations/Community Business Development Corporations. Ninety million additional dollars over five years will be contributed to the corporations.
- It also contributed $80 million to the capital base of the Business Development Bank.
- In 1999, the government announced $21 million for the Aboriginal Business Development Initiative.

Where do we go from here?

4. Improve Community Futures Development Corporations' services to provide universal coverage throughout Quebec and Ontario, as already exists in other provinces.
5. Strengthen existing Community Futures Development Corporations and improve services by increasing operating funds.
6. Implement a notice process to govern bank branch closures in rural areas where six months' notice will be required.
7. Strengthen the credit union movement so that it can better compete with large institutions.
8. Work towards providing over-the-counter financial services through Canada Post outlets where there are no financial institutions in the community.
9. Promote and use existing institutions such as the Farm Credit Corporation, the regional development agencies and Community Futures Development Corporations to assist in the delivery of services.

Priority Area #3

Provide more targeted opportunities, programs and services for rural youth, including Aboriginal youth

Issue: Increase rural youth participation in community development

Examples of what we are doing now:

- The Government of Canada is contributing $155 million annually to the Youth Employment Strategy.
- It has also implemented the First Nations and Inuit Youth Employment Strategy to respond to the specific needs of First Nations and Inuit youth.
- Youth issues were highlighted at the National Rural Conference.

Where do we go from here?

10. Encourage youth leadership skills development.
11. Include youth in future regional and national Rural Dialogue activities.
12. Involve youth in activities of Rural Teams.
13. Develop and implement, in partnership with other stakeholders, a comprehensive strategy focussing on the prevention of youth crime and victimization across the country, including in rural and remote regions.

Priority Area #4

Strengthen rural community capacity building, leadership and skills development

Issue: Empower community leaders and organizations to pursue economic and community development initiatives

Examples of what we are doing now:

The Government of Canada supports integrated bottom-up community development.

- Human Resources Development Canada's Community Capacity Building approach underpins such programs as the Aboriginal Human Resource Development Strategy.
- Health Canada and Environment Canada sponsor the Community Animation Program on Health and Environment.
- Natural Resources Canada's Community Capacity Building Initiative helps rural, remote and Aboriginal communities develop the capacity to make decisions on land and resource use. The initiative draws on best practices such as the Model Forest Program. The department's Sustainable Communities Initiative, a five-year, $5-million initiative under the GeoConnections program, will help these communities obtain and use geographical information.

Where do we go from here?

14. Roll out the Canadian Agricultural Rural Communities Initiative (CARCI) to support, for example, conferences on rural issues organized by non-governmental organizations.
15. Create electronic tools to allow communities to interact with each other regionally and nationally.
16. Find new ways to support organizations committed to rural development and capacity building.
17. Find new ways to support community leadership development.
18. Conduct partnership projects with the cooperatives sector.
19. North of 60, continue sustainable community initiatives under the Northern Sustainable Development Strategy.

Priority Area #5

Create opportunities for rural communities to maintain and develop infrastructure for community development

Issue: Provide support for municipal and transportation infrastructure

Examples of what we are doing now:

- The Government of Canada, in Budget 2000, established a $2.6-billion federal/provincial/territorial infrastructure program, and in collaboration with the Federation of Canadian Municipalities, a $125-million "Green Infrastructure" program.
- The Strategic Highway Infrastructure Program will invest $600 million in provincial and territorial highway projects. These projects, in many cases, will help rural communities transport goods to market and give rural residents better access to goods and services.
- On May 30, 2000, the government tabled legislation to create a more efficient, accountable and competitive grain-handling and transportation system that will cut costs for Western Canadian grain producers.
- In April 2000, the government announced an additional $400 million over five years in capital funding to VIA Rail to address key pressures on its existing system.

Where do we go from here?

18. Ensure the infrastructure program is designed to meet the priorities of rural and remote Canadians.
19. Federal/provincial/territorial negotiations on the Strategic Highway Infrastructure Program will likely lead to the signing of agreements that will take effect in 2001.
20. Monitor, through an independent third party, the impact of the changes to the grain handling and transportation system on farmers, the Canadian Wheat Board, railways, grain companies, shippers and ports.
21. Compile a list of possible service changes to VIA Rail's national network that would restore previously abandoned services or that would enhance the performance of the corporation.
22. Work cooperatively to ensure that the Independent Transition Observer is informed of rural issues related to air transportation in small communities, including those in rural and remote regions.

Issue: Provide affordable housing in rural areas, particularly in the North

Examples of what we are doing now:

- The Government of Canada spends $1.9 billion annually to support existing social housing and housing renovation programs, which extend to rural and urban areas.
- A GST rebate for rental housing was introduced in Budget 2000.

Where do we go from here?

23. Continue and expand the current partnership for affordable housing.
24. Consider using some of the new federal infrastructure funds to develop affordable housing.

Priority Area #6

Connect rural Canadians to the knowledge-based economy and society and help them acquire the skills to use the technology

Issue: Provide rural and remote communities with telecommunications infrastructure

Examples of what we are doing now:

The Government of Canada's Connecting Canadians initiative includes a number of measures to make Canada the most connected country in the world.

- The Community Access Program (CAP) currently has 4,500 rural sites.
- The government has committed $60 million over three years for 12 Smart Communities demonstration projects, including seven in rural and remote communities.
- The Computers for Schools program provides schools and libraries with surplus computers and software donated by governments and businesses.
- VolNet (Voluntary Sector Network Support Program) helps volunteers develop computer skills, and provides computer equipment and Internet connectivity and support.

Where do we go from here?

28. Encourage partnerships between the public, private and cooperative sectors to increase the understanding of telecommunications and expand telecommunications infrastructure in rural and remote communities.
29. Expand the network of Community Access Program sites to 5,000 in rural and remote Canada.
29. Roll out the seven Smart Communities projects in rural or remote areas.

Issue: Help rural businesses develop e-commerce opportunities

Examples of what we are doing now:

- The Connecting Canadians initiative is promoting the growth of e-commerce.

Where do we go from here?

30. Work with businesses to promote rural applications of new technology including e-commerce applications.

Priority Area #7

Strengthen economic diversification in rural Canada through more targeted assistance

Issue: Develop value-added industries and tourism in regions dependent upon primary production

Examples of what we are doing now:

- Natural Resources Canada is providing $15 million for Canada's three forestry research institutes. This money will help the forestry industry develop value-added products and will go towards maintaining Canada's expertise in forestry research. Another $15 million will be spent on geoscience, to stimulate investment in mining.
- Indian and Northern Affairs Canada supports economic development in First Nations and Inuit communities.
- Agriculture and Agri-Food Canada has been investing $60 million a year in the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) program, which helps communities adapt through research, innovation and other means.
- The federal government has invested $68 million in the Cape Breton Growth Fund to help the Cape Breton economy adjust to declining coal production.
- Early in 2000, the Government of Canada announced $1.1 billion in safety-net and emergency assistance to agricultural producers for each of the next three years, as well as a $240 million one-time aid package to some Manitoba and Saskatchewan farmers.

- In June 2000, the government announced a three-year, $10 million Agricultural Environmental Stewardship Initiative, to help farmers on a number of key environmental issues.
- In August 2000, Fisheries and Oceans Canada announced a five-year, $75-million Program for Sustainable Aquaculture in Canada. This will help the aquaculture sector improve its environmental performance and achieve its full economic potential.

Where do we go from here?

- Work through government departments, agencies and organizations such as Community Futures Development Corporations to develop and promote programs that encourage diversification into value-added sectors.
- Work with the provinces and territories to ensure that the appropriate agricultural safety nets are in place.
- Implement the new Agricultural Environmental Stewardship Initiative.
- Establish new Partnerships for Community Economic Development in rural Atlantic Canada.
- Develop sustainable and viable new fishing opportunities that reduce the level of dependence on existing fisheries and thereby increase their value.
- Roll out the Program for Sustainable Aquaculture Development.

Priority Area #8

Work with provincial and territorial governments to examine and pilot test new ways to provide rural Canadians with access to health care at reasonable cost

Issues: Improve access to health services by supporting the development of innovative models that respond to the health concerns of rural Canadians

Promote health status improvement through health promotion and disease prevention in collaboration with the provinces and territories

Support provincial and territorial efforts to encourage the recruitment and retention of healthcare professionals in rural areas

Examples of what we are doing now:

- In Budget 2000, the Government of Canada provided $2.5 billion more in Canada Health and Social Transfer to the provinces and territories. Some of this money will support health care.
- Some projects under the Health Transition Fund support home-care in rural areas and improve rural access to health care through telehealth technology.

Where do we go from here?

- In collaboration with provincial and territorial governments, fund pilot projects in rural areas to develop innovative health care delivery models.
- Support the development of Info-Technology applications in health care for rural and remote areas.
- Promote the inclusion of a rural perspective in national research efforts (eg. Canadian Institutes of Health Research).

Priority Area #9

Work with provincial and territorial governments to examine and pilot test new ways to provide rural Canadians with access to education at reasonable cost

Issue: Provide access to adult literacy and distance learning

Examples of what we are doing now:

- The National Literacy Secretariat funds rural literacy projects.
- The Public Service Commission's Regional Offices offer distance learning.
- Human Resources Development Canada's Office of Learning Technology supports distance learning.
- CanLearn Interactive provides information, products and services to help rural Canadians with career-oriented learning.

Where do we go from here?

40. Promote the use of new technologies for distance learning.

Priority Area #10

Foster strategic partnerships, within communities, between communities and among governments to facilitate rural community development

Issue: Strengthen the Rural Lens and broaden the Rural Dialogue

Examples of what we are doing now:

- The Government of Canada uses the Rural Lens to ensure that its policies, programs, services and regulations meet the needs of rural and remote Canadians.
- The Rural Dialogue has guided the government's rural initiative since 1998.

Where do we go from here?

41. Consider creating an advisory committee of rural citizens to advise the Secretary of State.
42. Increase the involvement of rural organizations and individuals from different groups, including First Nations, Métis, Inuit, visible minorities, youth, women and volunteers in Rural Team activities.
43. Enhance the Rural Dialogue On-line Discussion Group by conducting electronic town halls, such as interactive sessions with the Secretary of State.
44. Conduct regional dialogue activities with partners through 2001.
45. Host another national rural conference in 2002.
46. Include more grassroots material, particularly from youth, in *The Rural Times* quarterly newsletter.

Issue: Improve the delivery of the Canadian Rural Partnership Pilot Projects Initiative

Examples of what we are doing now:

- The Canadian Rural Partnership's Pilot Projects Initiative has funded 239 innovative community development projects across Canada in the past three years.

Where do we go from here?

49. Process Canadian Rural Partnership Pilot Projects applications in a timely manner.
49. Target pilot projects to address clearly defined problems, and to meet specific objectives.
49. Share pilot project results with rural citizens through various venues, including the Rural website, *The Rural Times* newsletter and rural newspapers.

Priority Area #11

Promote rural Canada as a place to live, work and raise a family recognizing the value of rural Canada to the identity and well-being of the nation

Issue: Recognize and acknowledge rural Canada

Examples of what we are doing now:

The Government of Canada has several initiatives to inform all Canadians about rural and remote Canada.

- Statistics Canada has released several bulletins on issues affecting rural Canada.
- Forty thousand teachers' guides on Canada's farming heritage were distributed to organizations, libraries and schools across the country as part of Heritage Day 2000 celebrations.

Where do we go from here?

50. Use parliamentary structures to publicly promote the importance of rural Canada to all Canadians and highlight the concerns of rural Canadians, for example by tabling the Annual Rural Report.
51. Continue the Rural Exhibits Program in order to connect rural and remote regions to the Government of Canada, to provide information about federal programs and services to communities outside major cities, and to foster ongoing dialogue with rural and remote Canadians.
52. Continue the Secretary of State's dialogue with rural and remote communities in Canada and use the knowledge gained to enhance the application of the Rural Lens.
53. Ensure that good news stories about rural Canada are circulated to a wider audience through radio clips and newspaper stories.
54. Continue working with non-governmental organizations on initiatives to promote rural Canada.

Ensemble bâtissons **notre avenir**

Conférence **rurale** nationale

Plan d'action rural

Avril 2001

Canada

Message de l'honorable Andy Mitchell

En avril 2000, j'ai eu le privilège d'accueillir près de 500 Canadiens et Canadiennes des collectivités rurales et éloignées à la Conférence rurale nationale qui a eu lieu à Magog-Orford, au Québec.

La conférence faisait suite au Dialogue rural lancé en 1998 et à l'Atelier rural national tenu près de Belleville, en Ontario, cette même année. Le dialogue et l'atelier ont donné naissance au Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, qui était assorti de 11 domaines prioritaires d'intervention. Depuis ce temps, le gouvernement fédéral s'inspire de ce cadre pour faire progresser le dossier rural.

Lors de la Conférence rurale nationale, les participants se sont servis du cadre de travail pour lancer les discussions sur les projets communautaires et pour démontrer, présentations et expositions à l'appui, ce qu'ils faisaient au sein de leurs collectivités. Le fort contingent de jeunes présents à chacune des séances leur a permis d'adresser un message clair, à savoir qu'ils voulaient avoir voix au chapitre dans l'étude des questions touchant leur avenir.

Les participants à la conférence ont établi ce qu'ils considéraient être les principales priorités du gouvernement dans les collectivités rurales et éloignées – un plan d'action. Dans mon discours de clôture, je me suis engagé à transformer ces priorités en plan d'action rural, lequel me guidera au cours des prochains mois.

Le plan d'action décrit les enjeux qui correspondent aux préoccupations soulevées lors de la conférence. Il renferme également des exemples de mesures gouvernementales actuelles pour chacun des 11 domaines prioritaires. En outre, sous la rubrique « Où allons-nous maintenant? », se trouve une liste d'initiatives mises en place à l'aide des programmes gouvernementaux actuels et en cours d'élaboration. Tout au long de ce processus, nous continuerons à travailler en collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour que ces initiatives soient menées de façon coordonnée et pour faire en sorte que les gouvernements soient conscients des préoccupations des citoyens et des citoyennes face aux questions qui relèvent de leur compétence.

J'ai partagé, au cours de l'été, l'ébauche de ce plan d'action avec les participants à la conférence de façon à obtenir leur rétroaction et à m'assurer que nous avions saisi les points essentiels soulevés à Magog. Leurs commentaires nous ont aidés à faire en sorte que la version définitive du Plan d'action rural rende bien compte des préoccupations des collectivités rurales. J'aimerais donc les remercier

sincèrement d'avoir pris le temps de nous fournir leur précieuse rétroaction. Certains des enjeux soulevés à la conférence ou en réponse au plan d'action proposé commandent de nouvelles orientations stratégiques ou d'autres crédits, ou les deux. Je parlerai de ces enjeux directement à mes collègues pour déterminer la façon d'en traiter.

Depuis la conférence, le gouvernement du Canada a annoncé plusieurs grands éléments susceptibles d'intéresser les Canadiens et Canadiennes du milieu rural, à savoir :

- un engagement de 175 millions de dollars pour les routes servant au transport du grain et l'introduction d'un ensemble de réformes au système canadien de manutention et de transport du grain;
- l'aménagement de sept nouvelles collectivités rurales ingénieuses;
- le lancement de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles qui finance les organisations rurales, des projets de partenariat, des conférences et des activités de recherche;
- l'ajout de 90 millions de dollars sur cinq ans aux Sociétés d'aide au développement des collectivités et aux Corporations locales de développement économique;
- de nouveaux investissements pour un total de 23,4 milliards de dollars sur cinq ans à l'appui des ententes fédérales-provinciales-territoriales sur la Réforme de la santé et sur le Développement de la petite enfance. Ces investissements sont bénéfiques à tous les Canadiens et Canadiennes, y compris les résidants des régions rurales et éloignées.

Ce plan d'action rural est la preuve tangible de l'engagement du gouvernement du Canada d'assurer une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées. Je vous invite à le lire et à en faire part à d'autres dirigeants de votre collectivité.

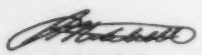

Andy Mitchell
Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

Introduction

Le Plan d'action rural décrit les enjeux soulevés lors de la Conférence rurale nationale qui s'est déroulée du 27 au 30 avril 2000 et donne des exemples de mesures gouvernementales actuelles ainsi que les prochaines étapes que suivra le gouvernement du Canada. Ces enjeux s'articulent autour des 11 domaines prioritaires du Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, qui a été élaboré lors du Dialogue rural et de l'Atelier rural national de 1998.

Les participants à la Conférence rurale nationale ont discuté des progrès réalisés dans l'application du Cadre d'action au cours des deux dernières années. Ils ont ensuite fait des recommandations sur ce qu'ils considéraient être leurs priorités principales et sur les nouvelles étapes à suivre pour le gouvernement.

Le Projet de plan d'action rural proposé a été envoyé à tous les participants à la conférence. On leur a demandé de le commenter et de répondre aux trois questions suivantes :

1. Avons-nous cerné les bons enjeux?
2. Les prochaines étapes suggérées sont-elles les bonnes?
3. Quelles prochaines étapes, le cas échéant, proposeriez-vous au lieu ou en plus de celles qui sont suggérées?

Dans l'ensemble, le plan a suscité une réaction positive. La grande majorité des répondants conviennent que l'on a cerné les bons enjeux et que les prochaines étapes sont les bonnes. Leurs commentaires ont été pris en considération dans la version finale du Plan d'action rural.

Le gouvernement fédéral continuera à travailler de concert avec la population rurale afin d'assurer la durabilité des collectivités rurales, et il fera état des progrès réalisés dans le deuxième rapport rural annuel au Parlement.

Le plan d'action

Domaine prioritaire n° 1

Améliorer l'accès des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral

Enjeu : la prestation de services gouvernementaux en direct

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

Le gouvernement du Canada veille à ce que les collectivités rurales et éloignées soient branchées à l'autoroute de l'information (voir priorité n° 6). Il s'assure parallèlement de fournir de l'information sur ses programmes et services sous diverses formes, notamment par voie électronique.

- Le gouvernement a implanté 121 sites de Service Canada, principalement dans les collectivités rurales et les petites villes urbaines. Le Programme d'accès public du gouvernement comprend un site Web, la ligne téléphonique 1 800 « O Canada » et d'autres services.
- En juin 1999, le gouvernement a distribué « Votre Guide des programmes et services du gouvernement du Canada » à 2,3 millions de ménages en milieu rural.

Où allons-nous maintenant?

1. Évaluer les projets pilotes existants de Service Canada. Échanger et mettre en pratique les leçons tirées de ces projets de manière plus généralisée.
2. Débloquer les 160 millions de dollars de l'initiative Gouvernement en direct pour exécuter les transactions gouvernementales en direct, de manière à assurer leur accès aux Canadiens ruraux.
3. Mettre au point une passerelle Internet pour offrir aux Canadiens des régions rurales et éloignées un accès unique et direct aux programmes et services du gouvernement fédéral, y compris un nouveau répertoire en direct des principaux programmes et services axés sur les intérêts des citoyens des régions rurales et éloignées.

Domaine prioritaire n° 2

Améliorer l'accès aux ressources financières qui seront consacrées au développement des entreprises et des communautés rurales

Enjeu : assurer le financement des entreprises rurales

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Au cours du premier semestre 2000, le gouvernement du Canada a annoncé une augmentation du financement des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Corporations locales de développement économique de 90 millions de dollars sur cinq ans.
- Il a également versé 80 millions de dollars au capital de base de la Banque de développement du Canada.
- En 1999, le gouvernement a annoncé l'octroi de 21 millions de dollars à l'Initiative de développement d'entreprises autochtones.

Où allons-nous maintenant?

1. Améliorer les services des Sociétés d'aide au développement des collectivités, de manière à offrir à la totalité du Québec et de l'Ontario la même couverture universelle qui est accordée aux autres provinces.
2. Renforcer les Sociétés d'aide au développement des collectivités et améliorer les services en augmentant les fonds d'exploitation.
3. Mettre en oeuvre un processus d'avis pour régir les fermetures de succursales de banque dans les régions rurales. Il exigera maintenant un avis de six mois avant toute fermeture.
4. Renforcer le mouvement des coopératives d'épargne et de crédit de façon à ce qu'elles puissent mieux rivaliser avec les grandes sociétés.
5. Collaborer en vue d'offrir, dans les succursales de la Société canadienne des postes, des services financiers au comptoir à l'intention des collectivités qui n'ont pas d'établissement financier.
6. Promouvoir et utiliser les institutions existantes comme la Société du crédit agricole, les organismes de développement régional et les Sociétés d'aide au développement des collectivités pour favoriser la prestation de services.

Domaine prioritaire n° 3

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment les jeunes Autochtones

Enjeu : accroître la participation des jeunes du milieu rural au développement des collectivités

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Le gouvernement du Canada verse chaque année la somme de 155 millions de dollars à la Stratégie emploi jeunesse.
- Il a également mis en œuvre la Stratégie d'emploi des jeunes Inuits et des jeunes des Premières nations qui a pour but de répondre à leurs besoins.
- Les enjeux des jeunes ont été débattus longuement à la Conférence rurale nationale.

Où allons-nous maintenant?

- Encourager l'acquisition de compétences en matière de leadership chez les jeunes.
- Faire participer des jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural.
- Faire participer les jeunes aux activités des Équipes rurales.
- Élaborer et mettre en œuvre, en partenariat avec d'autres intervenants, une stratégie exhaustive axée sur la prévention des crimes et la victimisation chez les jeunes dans tout le pays, y compris dans les régions rurales et éloignées.

Domaine prioritaire n° 4

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel, d'acquisition de leadership et de perfectionnement des compétences dans les communautés rurales

Enjeu : habiliter les dirigeants et les organismes communautaires à prendre des initiatives de développement économique et communautaire

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

Le gouvernement du Canada appuie le développement communautaire intégré à partir de la base.

- L'initiative de développement des capacités des collectivités de Développement des ressources humaines Canada est à la base de programmes comme la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.
- Santé Canada et Environnement Canada parrainent le Programme d'animation communautaire sur la santé et l'environnement.
- L'Initiative de développement des capacités des collectivités de Ressources naturelles Canada aide les collectivités rurales, éloignées et autochtones à mettre en valeur leur potentiel de prise de décisions sur l'utilisation des terres et des ressources. L'Initiative se fonde sur les pratiques optimales, notamment celles mises au point dans le cadre du Programme des forêts modèles. L'Initiative relative au développement durable des collectivités du Ministère, projet de cinq ans doté d'un budget de 5 millions de dollars et mené dans le cadre du programme GéoConnexions, aidera ces collectivités à obtenir de l'information géographique et à l'utiliser.

Où allons-nous maintenant?

- Faire en sorte que soit menée à bien l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA), pour appuyer notamment les conférences sur les questions rurales organisées par des organisations non gouvernementales.
- Créer des instruments électroniques pour permettre aux collectivités d'interagir les unes avec les autres à l'échelle régionale et nationale.

- Trouver de nouveaux moyens d'appuyer les organisations vouées au développement rural et au renforcement des capacités.
- Trouver de nouveaux moyens de financer le développement du leadership communautaire.
- Mener des projets en partenariat avec le secteur des coopératives.
- Au nord du 60e parallèle, poursuivre des initiatives relatives au développement durable des collectivités conformément à la Stratégie de développement durable du Nord.

Domaine prioritaire n° 5

Créer des occasions permettant aux communautés rurales de maintenir et d'élargir les infrastructures nécessaires à leur développement

Enjeu : fournir du financement pour les infrastructures municipales et de transport

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Dans le Budget 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme fédéral-provincial-territorial d'infrastructures de 2,6 milliards de dollars, et, en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, un programme « d'infrastructures écologiques » de 125 millions de dollars.
- Une somme de 600 millions de dollars sera investie dans des projets d'autoroutes provinciales et territoriales grâce au programme stratégique d'infrastructures routières. Dans de nombreux cas, ces projets faciliteront le transport des biens des collectivités rurales jusqu'aux marchés et donneront aux résidants des collectivités rurales un meilleur accès aux biens et aux services.
- Le 30 mai 2000, le gouvernement a déposé une loi en vue de créer un système de transport et de manutention des grains plus efficient, plus responsable et plus concurrentiel qui permettra de réduire les coûts des céréaliculteurs de l'Ouest canadien.
- En avril 2000, le gouvernement a annoncé qu'il verserait un montant additionnel de 400 millions de dollars sur cinq ans à VIA Rail pour aider l'entreprise à régler les principales pressions exercées sur son réseau.

Où allons-nous maintenant?

- S'assurer que le programme d'infrastructures est conçu de manière à respecter les priorités des Canadiens qui vivent dans les régions rurales et éloignées.
- Les négociations fédérales-provinciales-territoriales sur le Programme stratégique d'infrastructures routières mèneront vraisemblablement à la signature d'ententes qui entreront en vigueur en 2001.
- Suivre, par l'entremise d'un tiers indépendant, les répercussions des changements apportés au système de manutention et de transport des grains sur les agriculteurs, la Commission canadienne du blé, les compagnies de chemins de fer, les entreprises céréalières, les expéditeurs et les ports.
- Établir une liste des modifications qui pourraient être apportées aux services du réseau national de VIA Rail et qui permettraient de rétablir les services abandonnés ou d'améliorer le rendement de l'entreprise.
- Coopérer pour faire en sorte que l'observateur de transition indépendant est tenu au courant des enjeux ruraux liés au transport aérien dans les petites collectivités, y compris celles des régions rurales et éloignées.

Enjeu : fournir des logements abordables aux régions rurales, particulièrement dans le Nord

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Le gouvernement du Canada consacre chaque année 1,9 milliard de dollars au financement des programmes existants de logements sociaux et de rénovation de logements dans les régions rurales et urbaines.
- Dans le budget 2000, le gouvernement a prévu le remboursement de la TPS pour la location de logements.

Où allons-nous maintenant?

- Poursuivre et élargir les partenariats actuels visant des logements abordables.
- Envisager d'utiliser une partie des fonds du nouveau programme fédéral d'infrastructures pour rendre les logements abordables.

Domaine prioritaire n° 6

Lier les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société basées sur la connaissance et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : fournir des infrastructures de télécommunications aux collectivités rurales et éloignées

Exemples de ce que nous faisons actuellement :
L'initiative du gouvernement du Canada « Un Canada branché » prévoit un certain nombre de mesures pour faire du Canada le pays le plus branché du monde.

- Le Programme d'accès communautaire compte actuellement 4 500 sites ruraux.
- Le gouvernement s'est engagé à verser 60 millions de dollars sur trois ans pour créer 12 projets de démonstration de collectivités ingénieuses, dont sept dans des collectivités rurales et éloignées.
- Grâce au Programme des ordinateurs pour les écoles, les écoles et les bibliothèques reçoivent les ordinateurs et les logiciels excédentaires des gouvernements et des entreprises.
- Le programme VolNet (Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat) aide les bénévoles à acquérir des connaissances informatiques et leur fournit des ordinateurs ainsi qu'un branchement et un appui logistique à Internet.

Où allons-nous maintenant?

- Favoriser les partenariats entre les secteurs public, privé et coopératif pour faire comprendre davantage le concept des télécommunications et étendre les infrastructures de télécommunications aux collectivités rurales et éloignées.
- Faire passer à 5 000 le nombre de sites du réseau du Programme d'accès communautaire dans les régions rurales et éloignées du Canada.
- Réaliser les sept projets de collectivités ingénieuses dans les régions rurales ou éloignées.

Enjeu : aider les entreprises rurales à tirer parti des possibilités de commerce électronique

Exemple de ce que nous faisons actuellement :

- L'initiative fédérale « Un Canada branché » favorise la croissance du commerce électronique.

Où allons-nous maintenant?

- Collaborer avec les entreprises pour promouvoir les applications rurales des nouvelles technologies, notamment les applications du commerce électronique.

Domaine prioritaire n° 7

Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée

Enjeu : développer les industries et le tourisme à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Ressources naturelles Canada verse 15 millions de dollars aux trois instituts de recherche forestière du Canada. Ces fonds aideront le secteur forestier à mettre au point des produits à valeur ajoutée et contribuera à préserver l'expertise canadienne en recherche forestière. Un autre montant de 15 millions de dollars sera consacré au secteur des géosciences et servira à stimuler les investissements dans les mines.
- Affaires indiennes et du Nord Canada appuie le développement économique des collectivités des Premières nations et des Inuits.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada a investi 60 millions de dollars par année dans le programme du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) qui aide les collectivités à s'adapter par la recherche, l'innovation et d'autres moyens.
- Le gouvernement fédéral a investi 68 millions de dollars dans le Fonds de croissance du Cap Breton pour aider l'économie du Cap Breton à s'adapter à la baisse de la production de charbon.

- Au début de l'an 2000, le gouvernement du Canada a annoncé le versement de plus de 1,1 milliard de dollars aux programmes de protection du revenu et en aide d'urgence aux producteurs agricoles pour chacune des trois prochaines années, ainsi qu'une aide ponctuelle de 240 millions de dollars à certains agriculteurs du Manitoba et de la Saskatchewan.
- En juin 2000, le gouvernement a annoncé une initiative de trois ans de gestion agroenvironnementale dotée d'un budget de 10 millions de dollars, qui servira à aider les agriculteurs dans un certain nombre de dossiers environnementaux clés.
- En août 2000, Pêches et Océans Canada a annoncé la création d'un programme quinquennal de 75 millions de dollars favorisant l'aquaculture durable au Canada. Ce programme aidera le secteur de l'aquaculture à améliorer son rendement environnemental et à atteindre son plein potentiel économique.

Où allons-nous maintenant?

- Collaborer avec les ministères et les organismes gouvernementaux, telles les Sociétés d'aide au développement des collectivités, pour concevoir et promouvoir des programmes qui stimulent la diversification dans les secteurs à valeur ajoutée.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour assurer la mise en place des programmes appropriés de protection du revenu agricole.
- Mettre en oeuvre la nouvelle Initiative de gestion agroenvironnementale.
- Établir de nouveaux Partenariats de développement économique communautaire au Canada atlantique rural.
- Développer de nouveaux débouchés durables et viables de pêche pour réduire le niveau de dépendance des pêcheries actuelles, et ainsi accroître leur valeur.
- Mettre en oeuvre le Programme de développement durable de l'aquaculture.

Domaine prioritaire n° 8

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et expérimenter de nouvelles façons de donner à la population rurale accès aux soins de santé à un coût raisonnable

Enjeux : améliorer l'accès aux services de santé en finançant l'élaboration de modèles novateurs qui répondent aux préoccupations des Canadiens ruraux en matière de santé

Promouvoir la santé des Canadiens ruraux par des campagnes de promotion de la santé et de prévention de la maladie avec la collaboration des provinces et des territoires

Appuyer les efforts des provinces et des territoires pour encourager le recrutement des professionnels de la santé dans les régions rurales et les y maintenir en fonction

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Dans le Budget 2000, le gouvernement du Canada a prévu 2,5 milliards de dollars de plus dans les transferts aux provinces et aux territoires pour les services de santé et les services sociaux. Une partie de cet argent servira au financement des soins de santé.
- Certains projets menés dans le cadre du Fonds pour l'adaptation des services de santé contribuent au financement des soins à domicile dans les régions rurales et améliorent l'accès des régions rurales aux soins de santé par la technologie de la télémédecine.

Où allons-nous maintenant?

- De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, financer des projets pilotes dans les régions rurales pour concevoir des modèles novateurs de prestation des soins de santé.
- Financer le développement d'applications infotechnologiques en soins de santé pour les régions rurales et éloignées.
- Favoriser l'inclusion d'une perspective rurale dans les efforts de recherche nationaux (p. ex., les instituts canadiens de recherches en santé).

Domaine prioritaire n° 9

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et expérimenter de nouvelles façons de donner aux Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural accès à l'éducation à un coût raisonnable

Enjeu : permettre l'accès à l'alphabétisation des adultes et à l'apprentissage à distance

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Le Secrétariat national à l'alphabétisation finance les projets d'alphabétisation en région rurale.
- Les bureaux régionaux de la Commission de la fonction publique offrent des services d'apprentissage à distance.
- Le Bureau des technologies d'apprentissage de Développement des ressources humaines Canada finance l'apprentissage à distance.
- Ciblétudes interactif fournit des renseignements, des produits et des services pour aider les Canadiens ruraux à décider de leur cheminement professionnel.

Où allons-nous maintenant?

10. Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies pour l'apprentissage à distance.

Domaine prioritaire n° 10

Favoriser des partenariats stratégiques au sein des communautés, entre les communautés et entre les gouvernements pour faciliter le développement communautaire rural

Enjeu : renforcer la Lentille rurale et élargir le Dialogue rural

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Le gouvernement du Canada a recours à la Lentille rurale pour s'assurer que ses politiques, programmes, services et règlements répondent aux besoins des Canadiens qui vivent dans les régions rurales et éloignées.
- Le Dialogue rural guide l'initiative rurale du gouvernement depuis 1998.

Où allons-nous maintenant?

11. Envisager la création d'un comité consultatif de citoyens ruraux chargé de conseiller le secrétaire d'État.
12. Favoriser la participation accrue des organisations rurales et des citoyens ruraux appartenant à différents groupes, notamment les Premières nations, les Métis, les Inuits, les minorités visibles, les jeunes, les femmes et les bénévoles aux activités des Équipes rurales.
13. Renforcer le groupe de discussion en direct du Dialogue rural en menant des assemblées générales électroniques comme des séances interactives avec le secrétaire d'État.
14. Mener un dialogue régional avec les partenaires en 2001.
15. Organiser une autre conférence rurale nationale en 2002.
16. Inclure davantage d'articles provenant de la base, en particulier des jeunes, dans le bulletin de nouvelles trimestriel *Le Temps rural.*

Enjeu : améliorer la mise en oeuvre de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a permis de financer 239 projets novateurs de développement communautaire au Canada depuis trois ans.

Où allons-nous maintenant?

Traiter dans des délais convenables les demandes des projets pilotes du Partenariat rural canadien.

Cibler les projets pilotes pour qu'ils s'attaquent à des problèmes clairement délimités et qu'ils répondent à des objectifs bien précis.

Échanger les résultats des projets pilotes avec les citoyens ruraux par divers moyens, notamment le site Web du Canada rural, le bulletin de nouvelles *Le Temps rural* et les journaux des régions rurales.

Domaine prioritaire n° 11

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, en reconnaissant la valeur du Canada rural pour l'identité et le bien-être de la nation

Enjeu : reconnaître le Canada rural et en tenir compte

Exemples de ce que nous faisons actuellement :

Le gouvernement du Canada a pris plusieurs initiatives pour renseigner tous les Canadiens sur le Canada rural et éloigné.

- Statistique Canada a publié plusieurs bulletins sur les questions qui touchent le Canada rural.
- Quarante mille *guides d'enseignement sur le patrimoine agricole du Canada* ont été distribués aux organismes, aux bibliothèques et aux écoles de tout le pays dans le cadre des célébrations de la Journée du patrimoine 2000.

Où allons-nous maintenant?

Recourir aux structures parlementaires pour montrer à tous les Canadiens l'importance du Canada rural et faire valoir les préoccupations des Canadiens ruraux, notamment en déposant le Rapport annuel sur le Canada rural.

Continuer le Programme d'expositions rurales afin de relier les régions rurales et éloignées au gouvernement du Canada, de leur fournir de l'information sur les programmes et les services fédéraux offerts aux collectivités qui se trouvent en dehors des grands centres et d'encourager le dialogue soutenu avec les Canadiens des milieux ruraux et éloignés.

Maintenir le dialogue entre le secrétaire d'État et les collectivités rurales et éloignées du Canada et utiliser l'information ainsi acquise pour rehausser l'efficacité de la Lentille rurale.

S'assurer de faire circuler de bonnes histoires sur le Canada rural à un public plus large, au moyen de messages radiophoniques et d'articles dans les journaux.

Continuer à travailler avec les organisations non gouvernementales à des initiatives visant à promouvoir le Canada rural.